

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

---

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Ariane Wachthausen, Rémy Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Caroline Danhiez- Caillot, Eric Lucas

**Absents excusés représentés :**

Frédéric Henriot (arrivée à 21h32)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Pierre Bertiaux (arrivée à 20h58)	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Delamoye	Pouvoir à David Ros
Marie-Pierre Digard (arrivée 20h51)	Pouvoir à Didier Missenard
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Martine Charvin
Laurent Remy	Pouvoir à Christophe Le Forestier
Patrick Villette	Pouvoir à Eric Lucas
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

**Absents : //**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 25

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Rémi Darmon est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

**2023-124 – JEUNESSE – PARTICIPATION FINANCIERE A DEUX PROJETS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY**

**Le Conseil municipal d'Orsay,**

**Vu** l'article n°L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'article D714-25 du Code de l'éducation

**Vu** le décret n°2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante, élargissant les missions des SSE, leur gouvernance ainsi que leurs modalités d'accès,

**Vu** l'avis de la Commission de l'Animation et de la Vie de la cité du 11 décembre 2023,

**Considérant** le projet porté par le Service Communication, Médiation et Patrimoine Scientifiques (COMPAS) de la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Saclay, concernant la réhabilitation et la modernisation de l'exposition « Les planètes au fil de l'Yvette », un parcours pédagogique sur un chemin de 6 km le long de l'Yvette, traversant les communes d'Orsay, Bures-sur-Yvette et Gif-sur-Yvette,

**Considérant** le projet porté par le Service de santé étudiante (SSE) de l'Université Paris-Saclay, concernant la mise en place d'un dispositif de téléconsultation médicale, permettant un accès au soin facilité pour le public étudiant.

**Considérant** l'intérêt pour la Commune d'Orsay de participer financièrement aux deux projets menés par l'Université Paris-Saclay ayant lieu sur son territoire,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide** l'attribution de 2.000 € à l'Université Paris-Saclay pour le projet de réhabilitation et de la modernisation de l'exposition « les planètes au fil de l'Yvette »
- **Décide** l'attribution de 3.000 € à l'Université Paris-Saclay pour le projet de l'installation d'une cabine de téléconsultation de type sur son territoire, qui sera implantée dans le bâtiment n°640, rue Sophie Germain à Orsay.

**Précise que** les crédits sont inscrits au chapitre 65.

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le **22 DEC. 2023**  
et de la publication le **22 DEC. 2023**

David ROS  
Sénateur-Maire d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne

